



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Management des organisations

de l'Université Paris Dauphine

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Dauphine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Management des organisations

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006173

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Paris-Dauphine.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Management des organisations* est une licence à accès sélectif dont l'objectif est de former des professionnels immédiatement opérationnels tels qu'assistant de direction, gestionnaire d'entreprise, responsable commercial. Elle n'a pas pour objectif de préparer à la poursuite d'études.

Elle est réduite à la troisième année et propose en un an une initiation à la gestion avec trois parcours :

- *Sciences de gestion*,
- *Management*,
- *Management de l'hôtellerie-restauration*.

La licence *Management des organisations* résulte du regroupement de trois mentions de licences proposées précédemment : la licence mention *Sciences de gestion*, la licence mention *Management* et la licence professionnelle *Hôtellerie et restauration*.

Les trois parcours ont un tronc commun correspondant aux connaissances génériques (gestion, économie, droit). La différenciation entre les trois parcours repose sur des unités d'enseignement optionnelles et des rythmes de travail spécifiques.

Le parcours *Sciences de gestion* est proposé en formation continue et à distance. Il s'adresse aux personnes en activité professionnelle ou à la recherche d'un emploi, éligibles à la formation continue, ou à des contrats de professionnalisation, d'un niveau bac+2 ou équivalent. L'enseignement combine e-learning et regroupement sur site.



Le parcours *Management* est proposé en formation continue à des sportifs de haut niveau et à des professionnels du sport et en apprentissage. Le rythme hebdomadaire est de 6 heures de cours-TD par semaine en présentiel avec pour chaque cours un complément par un enseignement à distance. Les apprentis bénéficient en outre de cours de soutien à raison d'une journée par semaine.

Le parcours *Management de l'hôtellerie-restauration* est proposé en apprentissage, principalement à des étudiants issus d'un BTS en hôtellerie-restauration. A une alternance hebdomadaire s'ajoute une période de 2 mois en entreprise.

La durée de la formation est adaptée à des étudiants de formation continue ou à des étudiants présentant des contraintes particulières, sa durée est de 15 mois avec possibilité de suivre la formation en 27 mois.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les modalités d'enseignement sont adaptées aux différents publics et conviennent aux étudiants en formation continue. Elles reposent sur une combinaison cohérente d'un enseignement en e-learning et en présentiel, laquelle contribue à la réussite des étudiants (taux de réussite dans l'actuelle licence professionnelle *Hôtellerie Restauration* : 98 %, environ 90 % dans l'actuelle licence de *Management*)

Le poids des enseignements spécialisés par rapport aux enseignements du tronc commun est faible. La spécialisation des parcours est insuffisante. Les parcours se différencient plus par leurs auditoires et modalités d'enseignement que par leurs contenus.

L'ensemble des compétences développées sont à visée professionnelle. Le seul objectif de ce cursus étant l'insertion immédiate dans un secteur d'emploi, la poursuite d'études dans l'établissement est rare et est subordonnée à des épreuves complémentaires de la licence 3 *Gestion* formation initiale. La licence *Management des organisations* ne répond pas à la réglementation qui exige une double finalité pour la formation : l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Bien que l'insertion professionnelle soit le seul objectif annoncé de la formation, les indicateurs relatifs à cette insertion professionnelle à l'issue de la licence 3 ne sont pas connus. Par ailleurs, aucune information n'est transmise sur le devenir des sortants non diplômés.

Dans le parcours *Management de l'hôtellerie-restauration*, l'insertion est favorisée par le partenariat avec un groupe important du secteur d'activité.

Le dispositif de pilotage de la formation est peu explicité, l'équipe de pilotage se confond avec la liste des enseignants de la formation. Les informations sur la connaissance de la population étudiante ne sont pas disponibles. Les évaluations des formations et des enseignements devraient être davantage intégrées dans le pilotage du diplôme.

En l'absence de bilan transmis et de données analysées pour les trois licences proposées dans le contrat précédent et regroupées dans la licence management des organisations, l'argumentaire relatif à une nouvelle architecture de la formation est très limité.

Le projet pédagogique manque singulièrement de clarté, son positionnement, à visée d'insertion professionnelle immédiate, n'est pas cohérent avec l'offre globale de l'établissement.

Le regroupement des trois parcours en une seule mention est regrettable, car il altère la pertinence du projet pédagogique d'ensemble. Cela est d'autant plus dommage que chacun des parcours est lui-même cohérent et pertinent.

- Point fort :

- Les modalités d'enseignement, combinaisons pertinentes d'enseignement à distance et d'enseignement en présentiel, sont adaptées aux besoins de publics en activité professionnelle ou présentant des contraintes particulières.

- Points faibles :

- La licence ne prépare pas à la poursuite d'études.
- La spécialisation des parcours est insuffisante.



- Alors même que chacun des parcours est pertinent, le regroupement des trois parcours en une seule mention n'est pas cohérent.
- Le bilan des licences regroupées dans la licence *Management des organisations* n'est pas fourni.
- Les informations sur le devenir des diplômés et sur l'origine des étudiants ne sont pas connues.
- Le pilotage de la licence est peu opérationnel.

## Recommandations pour l'établissement

Une spécialisation de la formation pourrait être proposée par renforcement du poids des cours optionnels afin de différencier davantage les parcours de la mention de licence.

L'établissement pourrait proposer et organiser plus largement et directement la poursuite d'études en master *Management des organisations* formation initiale ou continue à Paris-Dauphine. Des modifications dans le contenu de la formation pourraient être apportées pour permettre aux étudiants de suivre les unités manquantes (UE de la licence 3 formation initiale) nécessaires pour l'admission en master *Management des organisations*, formation initiale et leur permettre ainsi d'intégrer un master à l'issue de la licence (sportifs de haut niveau, apprentissage...).

La mise en place d'un conseil de perfectionnement dont la composition et les missions doivent être connues constituerait une aide au pilotage de la formation.

De même, un dispositif de suivi des étudiants pourrait être mis en œuvre afin d'améliorer la connaissance des publics en formation dans l'établissement.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

PARIS, LE 15 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

Les responsables pédagogiques, administratifs et scientifiques de Paris-Dauphine ont pris connaissance avec grand intérêt du rapport sur l'offre de formation « Licence » de l'Université Paris Dauphine et vous en remercient.

Vous trouverez ci-jointes les observations formulées par les deux Directeurs des Départements Licence Sciences des Organisations (LSO) et Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (MIDO) sur leurs mentions.

Sur les 7 mentions de Licence proposées à Paris-Dauphine, 3 mentions ont formulé des réponses (Mentions Mathématiques, Informatique et Management des organisations), que vous trouverez dans les documents ci-joints à en-tête et signature.

Les 4 mentions suivantes n'ont pas souhaité communiqué d'observations :

- Economie Appliquée
- Sciences de Gestion
- Droit et Gestion
- Sciences de la Société.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Laurent BATSCH

## **REPOSE A L'ÉVALUATION AERES**

### **LICENCE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**

Les appréciations critiques mises en avant par l'AERES ont été prises en compte et discutées par le groupe de pilotage de la licence qui comprend les responsables des trois parcours.

Le projet fondamental de mutualisation d'une partie des contenus semble toujours pertinent et même indispensable aux différents concepteurs. De la même manière, le choix de diversification des publics est considéré comme une option stratégique qui n'est pas remise en cause, en dépit de l'hétérogénéité des provenances. Cette originalité constitue selon nous une force et un élément d'identification de cette L3.

Clairement identifiés et mis en oeuvre dès la prochaine rentrée universitaire, les axes de progression sont les suivants :

1. Identification plus claire d'un tronc commun d'enseignements mutualisables en gestion
2. Travail approfondi sur les modalités pédagogiques pertinentes (enseignement à distance notamment, diffusion croisée des syllabus ...)
3. Renforcement de la structure de pilotage autour des 3 responsables de parcours. Il importe de souligner que ces 3 enseignants travaillent ensemble depuis longtemps et que ce regroupement ne constitue en aucun cas une structure artificielle.
4. Clarification du «positionnement institutionnel» de cette L3 entre formation initiale (département LSO) et formation continue (DEP)
5. Enquête systématique sur le devenir des diplômés
6. Amélioration des conditions de passage en M1.



Tous ces éléments devraient pouvoir faire l'objet d'une évaluation complémentaire à deux ans. L'amélioration significative qui est escomptée dans la présentation doit se traduire dans la qualité de la prestation offerte aux étudiants.

Telles sont les observations dont nous souhaitons vous faire part.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L Batsch'.

Laurent BATSCH